



Bulletin Municipal N° 19



St-Louis-en-l'Isle

budgets/finances
infos...
vie sociale
associations
état civil

2019

Ludoviciennes, Ludoviciens,
Chers concitoyens,

Avant toute chose, permettez-moi de présenter à chacun d'entre vous, **les souhaits les plus chaleureux des élus de notre commune pour l'année 2019**. J'y joins bien entendu mes vœux personnels.

Merci à mes collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers ainsi qu'aux agents de notre commune pour leur engagement de tous les jours.

Merci à la directrice de notre école pour sa fidélité et son dévouement aux services des plus jeunes.

Chaque année, je reviens vers vous pour vous livrer mon analyse des événements de l'année écoulée.

Chaque année, je fais le constat de la dureté du monde : conflits, montée des extrémismes, dérèglement climatique, catastrophes naturelles, terrorisme. . .

Chaque année, je vous parle de la manière dont, localement, nous essayons de préserver la qualité de vie dans notre village, le fameux « vivre ensemble » qui m'est si cher.

Cette année, à la lumière particulière des protestations de novembre et décembre portées par les « gilets jaunes », et qui se poursuit en ce début d'année 2019, **je fais le constat que l'écart se creuse dramatiquement entre ceux qui décident et ceux qui subissent, entre ceux qui prospèrent et ceux qui survivent.**

Il est plus que temps de dessiner un avenir respectueux de tous nos concitoyens et de réparer un ascenseur social resté bloqué, pour beaucoup, au rez-de-chaussée.

Chacun est évidemment libre d'avoir sa propre analyse de ce qui a provoqué la situation quasi-insurrectionnelle qui perdure en France depuis plus de 2 mois. Il paraît évident qu'un mouvement de protestation d'une telle ampleur et d'une telle durée a inévitablement trouvé à s'alimenter dans des causes légitimes de mécontentement. Malheureusement, les trop nombreux actes de violences qui ont accompagné ces manifestations ont brouillé le message, je les condamne fermement.

Un grand débat national en vue de répondre aux revendications de nos concitoyens a été ouvert depuis quelques jours. Nous avons mis en mairie, à la disposition des administrés, un registre de doléances permettant à chacun de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions. Ils pourront aussi exprimer leur volonté qu'un débat public soit organisé au sein de la commune, je m'engage alors à en assurer l'animation, malgré mes maigres compétences en ce domaine. Peut-être pourrions-nous nous regrouper avec des communes voisines. Je reprendrai les propos d'un célèbre président américain, Abraham Lincoln qui a dit : « Le meilleur moyen de prédire votre avenir, c'est de le créer »

Faisons le point maintenant sur l'année écoulée et examinons les perspectives 2019.

Le principal investissement pour 2018 aura été la poursuite de la **mise en accessibilité de notre bourg**. Avec un montant de travaux dépassant 40 000 euros, nous avons pu réaliser des cheminements aux normes PMR, desservant tous les édifices publics de la commune. Ces travaux ont aussi participé à l'embellissement de notre bourg. Ils ont pu être réalisés grâce au concours de l'état, du département et de la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord engagée auprès des communes dans le calendrier accessibilité.

La chaussée de cette voie intercommunale a été aussi refaite pour donner à l'ensemble un aspect fini.

Nous poursuivons en 2019 avec **l'aménagement d'un espace pavé** sur la petite place laissée libre par la démolition de l'ancienne usine, tout en gardant une partie engazonnée conséquente.

L'année 2018 a vu aussi se concrétiser **l'arrivée de la fibre** dans notre bourg, et nous sommes dans l'attente de la mise en service de l'armoire située sur la place de l'église, qui ne devrait plus tarder, donc patience.

L'accès au très haut débit est aujourd'hui une nécessité absolue dans nos territoires ruraux, la deuxième étape étant le déploiement de la fibre jusqu'à nos habitations, le fameux : « FTTH », « Fiber To The Home », qui nécessitera obligatoirement la mise en place de l'adressage sur notre commune. Nous devons donc avancer sur ce sujet avec mon conseil municipal.

Nos agents ont participé à **l'entretien courant** des bâtiments et des espaces publics, et je me félicite de notre coopération toujours aussi parfaite avec Sourzac, pour, entre autre, l'attention particulière portée à notre cimetière, propriété commune.

Avec toujours de nouvelles constructions, le secteur « Ferrandie-Les Graves » ne cesse de se peupler, je souhaite bien entendu la bienvenue à tous ceux qui ont choisi Saint Louis pour nouveau port d'attache.

Nous avons été interpellés par les services compétents de la difficulté d'assurer efficacement la défense incendie dans cette zone. Aujourd'hui, nous pouvons avancer, grâce au Conseil Départemental, qui par l'intermédiaire du Fond d'Équipement des Communes nous a octroyé une subvention qui va nous permettre l'installation d'une bache incendie.

Nous devons réfléchir aussi au déploiement de l'éclairage public dans cette nouvelle zone pavillonnaire, sans oublier, d'autres lieux où nous nous devons d'agir, afin de sécuriser les déplacements de nos collégiens vers les points de ramassage scolaire.

En cette fin d'année 2018, et dans le cadre des projets de constructions de nouvelles écoles à Douzillac et Sourzac, pilotés par la CCIVS, j'ai eu le plaisir de recevoir une délégation de responsables Etat, Département, Education nationale et d'élus venant visiter les conditions d'accueil des enfants dans notre école.

Lors de cette visite, la délégation a pu mesurer, tous les atouts que présentent notre **équipement scolaire**, tant au niveau de la classe que du restaurant scolaire, avec, et j'ai pu le souligner, une possibilité d'accueillir une classe supplémentaire dans la salle dite « d'exposition » située à l'intérieur du bâtiment cantine.

J'ai pu rappeler tous les investissements récents et plus anciens, consentis par les municipalités successives qui ont fait de l'école leur priorité, et nombreux, et je m'en félicite, ont apprécié la qualité de l'ensemble des locaux, ainsi que l'attention qui leur est portée, permettant ainsi d'accueillir les élèves dans d'excellentes conditions.

Vous connaissez mon attachement à l'École, et en particulier à celle de ma commune, ce joyau du monde rural, qui dispense les vraies valeurs humaines et l'esprit de laïcité dont nous-mêmes avons été nourris, aussi il serait inacceptable qu'une remise en cause de sa pérennisation au sein du regroupement pédagogique avec SOURZAC soit décidée. Nous restons donc très vigilants.

L'équipe municipale réfléchi en ce début d'année 2019 sur les **orientations budgétaires de cette fin de mandat** et nous souhaitons nous attaquer à la réfection du Foyer Rural Gilbert Mayen.

Sa construction par les habitants eux-mêmes a constitué une étape décisive dans l'évolution de la commune, créant ainsi un élan de solidarité, un lien social dont nous ressentons encore aujourd'hui les effets.

La première étape, tout ne se fera pas en une seule fois, devant être à notre sens la réhabilitation de la cuisine.

Coté associations, nous pouvons être fiers de leur vitalité sur notre commune. Je citerai :

Le Foyer Rural et le point rencontre, très impliqués dans les animations du village, la fête locale, très réussie en 2018, le marché de l'avant, les décorations de Noël, les journées européennes du Patrimoine, en partenariat avec la municipalité. Ces journées qui constituent désormais un événement culturel et artistique très couru du public, et pour lesquelles je tiens à remercier Jaq et Philippe pour l'originalité de leurs créations ainsi que Gérard pour les magnifiques photos qu'il nous fait découvrir.

La chasse, l'ARPI, les amis de la marche même si cette association est cantonale, **la Zumba, le TAI-CHI, et l'entente sportive DOUZILLAC-SAINT LOUIS** qui a fait revivre le stade Georgette Lacour toute cette première partie de saison, avec brio, puisque l'équipe reste invaincue à domicile.

Nous sommes nombreux, et j'ai été interpellé plusieurs fois, à nous poser des questions devenues indispensables : aujourd'hui, comment faut-il se chauffer, comment faut-il se déplacer, comment faut-il se nourrir ?

Pour essayer d'y répondre, à notre humble niveau, nous réfléchissons à **l'organisation d'un salon qui pourrait se dérouler pendant la semaine du développement**

durable, ça aurait un sens, qui réunirait des acteurs économiques mais aussi des acteurs institutionnels afin d'accompagner tous ceux qui le souhaitent, à faire des choix cohérents pour l'avenir.

Que l'année 2019 vous apporte tout d'abord la santé, qui est si importante. Que ce millésime soit également riche en joies petites et grandes pour chacun d'entre vous. Et que vous soyez portés par des vents favorables dans l'accomplissement de vos projets. Et pour ceux d'entre nous qui sont dans la peine, la solitude, le désarroi ou la maladie, je forme le vœu que 2019 leur apporte du réconfort et des contacts chaleureux et solidaires.

Le maire, Jean Luc MASSIAS

La fiscalité

taxe	taux 2017	variation du taux	taux 2018
Taxe Habitation*	16,17%	0%	16,17%
Taxe Foncier bâti	16,45%	0%	16,45%
Taxe Foncier non bâti	44,62%	0%	44,62%

Les distinctions

Nous avons voulu lors des vœux pour 2019, **rendre hommage à des personnes qui ont compté dans l'évolution de Saint Louis**, par leur engagement. La distinction qui leur a été remise, récompense 20 années au service de la collectivité. D'autres ont grandement participé à cette modernisation, je pense bien sûr à ceux qui nous ont quittés, mais aussi à ceux qui n'ont pas atteint cette barre des 20 ans.

BONNEFOND Marcel, a été conseiller municipal pendant 20 ans, de 1981 à 2001, très actif au sein des différents conseils municipaux, homme de terrain, très apprécié des administrés, je suis très fier qu'il ait été honoré de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon argent pour ses 20 années au service de la collectivité.

PASQUET Christian, a alterné les fonctions de conseiller municipal, adjoint au maire et premier adjoint pour son dernier mandat de 1971 à 2014, soit pendant 43 ans. Il a été un soutien actif des différents maires qui se sont succédés, et force de proposition au sein du conseil municipal. Je suis très fier qu'il ait été honoré de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon argent pour ses 43 années au service de la collectivité.

PROUT JEAN PIERRE, élu au conseil municipal dès 1977, est devenu maire de la commune le 25 mars 2001 et a assuré cette fonction jusqu'en 2014. Il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de sérieux, toujours au service de ses concitoyens, humaniste, il a toujours été très proche des gens.

Je suis très fier qu'il ait été honoré de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon argent pour ses 37 années au service de la collectivité.

état civil

Naissance

Stacy OLIVIERA DA SILVA
née le 11 novembre 2018

Mariage

Jérémy LAPEYRE et Adeline ROYERE,
mariés le 11 août 2018

Décès

GOURDIN Michel, décédé le 6 mars 2018

Budget... 2018

A. COMMUNE

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 292 531.66 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 77 600.00 €

Le budget total de la commune s'élève à 370 131.66 €.

QUELQUES DONNÉES :

FONCTIONNEMENT

■ Recettes

Impôts et taxes.....	105 348 €
Dotations et participations	65 543 €
Remboursement sur rémunération du personnel ...	12 368 €
Résultat reporté de 2017	79 181 €

■ Dépenses

Charges à caractère général	64 810 €
Charges de personnel et frais assimilés	85 672 €
Virement à la section investissement.....	31 691 €
Contribution aux syndicats (DFCI-SIVOS)	1 796 €
SDIS (servie incendie)	7 052 €
Subventions aux associations	3 355 €

INVESTISSEMENT

RECETTES (HT) :

DETR 2016 Mise en accessibilité	2 015 €
(état)	
Subvention démolition bâtiment « De Paysac » (ancienne usine) ...	7 894 €
Contrat d'objectif (Conseil Départemental)	
Fonds de concours accessibilité	5 551 €
(Communauté de Communes CCICP)	
Subvention tablettes école	886 €
(état)	
FCTVA	10 935 €

DÉPENSES :

Eclairage public « Madillac – Les Cadets »	9 116 € (HT)
Accessibilité (tranche 2)	41 565 € (TTC)
Illuminations de Noël	787 € (TTC)
Logiciel paie	455 € (TTC)

B. ASSAINISSEMENT

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à hauteur de 52 346.23 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 20 964.36€

Le budget total de l'assainissement s'élève à 73 310.59 €.

TRAVAUX



Été 2018 : aménagement du Bourg

Le repas des aînés :



16 décembre 2018 : moment convivial avec nos aînés

FOYER RURAL

2018

Bourse aux plantes du 13 mai, **concert Flora Estel Swingtet** du 1^{er} juin, **fête locale** des 4 et 5 août, **journées du patrimoine** des 14 – 15 – 16 septembre, **loto** salle Gerbeaud à Mussidan du 23 octobre, **marché de l'Avent** du 25 novembre, **soirée décorations de Noël** du 4 décembre, **remise d'une trentaine de livres neufs** aux enfants de l'école de St Louis le 19 décembre, tel était le programme du Foyer rural pour 2018.



Ces activités ont aussi permis des animations comme les casse-croûte et ventes de pain «autour du four» ainsi que de multiples expositions :

- celles de l'Atelier Point-rencontre : **bourse aux plantes et marché de l'Avent**.
- celles de Gérard Combourg : **photographies de l'Hermione (Bourse aux plantes) et photographies des châteaux de la Dordogne (patrimoine)**.
- celles de **pastels** de Liliane Carbonnier et de **tableaux** de Laurène Coustillas dans la salle d'expo du centre bourg (patrimoine).

Enfin, en l'église, **mise en scène avec costumes d'époque**, de Jaque Chambon, d'Eric Chambon et de Philippe Beau sur le thème des traditions du mariage (patrimoine) qui ont aussi invité les enfants des écoles de St Louis et de Sourzac à venir admirer leur composition.

Le **concert manouche** des Romano Swing en clôture des journées du patrimoine a attiré beaucoup de monde et été très apprécié.

Sans entrer dans le détail des manifestations on peut dire que **le bilan de l'année est globalement satisfaisant**.

Quelques remarques :

Sur la fête locale : La canicule a porté tort à la brocante, c'est évident.

Nécessité (à débattre) de revenir à un marché gourmand le samedi soir avec un karaoké organisé par les jeunes (qui nous ont bien aidés cette année, merci).

Feu d'artifice très réussi, un public très nombreux.

Pour la première fois un manège gratuit pour les enfants. A reconduire.

Jeux pour les enfants : ils se dérouleront désormais le dimanche matin.

Sur les journées du patrimoine :

Elles constituent de loin l'animation qui attire le plus de monde de l'extérieur, elles sont devenues un rendez-vous incontournable du canton. On doit s'en réjouir.

Sur la Bourse aux plantes :

Michel Imbeaux et Michel Gourdin ont proposé cette année, aux visiteurs, un panel de plantes intéressantes.

Recettes 2018		Dépenses 2018		Actif au 31/12/ 2018	
Location de la salle des fêtes	1 925.00 €	Achat de livres pour l'école	213.28 €	Livret A	3 708.39 €
Loto	1 423.38 €	Achat cartes « Génération mouvement »		Foyer rural	6 135.09 €
Cartes d'adhésion « Génération Mouvement »	500.00 €		340.00 €	Point rencontre	520.46 €
		SACEM + GUSO	419.39 €		
		GAZ	210.00 €		

Un grand merci à Michel Gourdin qui contribue à leur succès en ouvrant chaque année les portes de La Louise aux visiteurs et en invitant des artisans locaux.

La salle du Foyer Gilbert Mayen est très bien entretenue par Amélie que l'on remercie. Le Point-rencontre et son atelier créatif jouent un rôle important dans l'animation du village. Les clubs de Tai-Chi et de zumba sont toujours aussi actifs.

Merci à M. le Maire de Saint-Louis et à son conseil municipal d'accorder une subvention importante à l'association Foyer Rural.

Merci enfin à notre présidente du Foyer, Mary Lyoën qui se dépense sans compter en faisant tout son possible pour que chacun(e) trouve son plaisir à participer et à œuvrer pour le bien de la collectivité.

L'ensemble des membres du Foyer Rural vous expriment leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de solidarité pour 2019.

Le secrétaire, JPP.

L'assemblée générale du Foyer Rural a été fixée au vendredi 25 janvier 2019 à 20h30 salle du Foyer : renouvellement du bureau – tirage des Rois – vente des cartes d'adhérent.



Le Point Rencontre

Le Point Rencontre vous souhaite une bonne année et un bonne santé et vous donne rendez-vous tout au long de l'année 2019 lors de **La Bourse aux Plantes, La Fête Locale de St Louis et Le Marché de Noël**.

Mireille IMBEAUX.



Décoration de Noël

Après avoir renouvelé la décoration électrique de la mairie et rajouté deux guirlandes en traversée de rue, l'idée nous est venue de créer un décor, pour la période de Noël, sur l'espace vert (ancienne usine) en attendant l'aménagement futur de ce lieu.

Michel IMBEAUX.



Assainissement individuel :

Si vous possédez un assainissement individuel, vous pouvez bénéficier de tarifs négociés pour l'entretien de votre installation et les travaux de vidange. Pour ce faire, adressez vous à la mairie, qui vous fournira l'imprimé de demande d'intervention à transmettre aux services de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord.

PRIX DES PRESTATIONS POUR UNE COMMANDE ENTRE LE 21/11/2018 ET LE 20/11/2020

	prix TTC
Fosse < 2 000 litres (y compris bac dégraisseur)	180.00 €
2001 < Fosse < 3 000 litres (y compris bac dégraisseur)	190.00 €
Fosse > 3 001 litres (y compris bac dégraisseur)	210.00 €
Réensemencement de la fosse (OPTIONNEL)	10.00 €
Mise en place d'une longueur de tuyau d'aspiration de 50 mètres, si supérieur	25.00 €
Dégagement des regards de visite	30.00 €
Vidange d'un bac à graisses	65.00 €
Entretien d'un pré filtre indépendant de la fosse	45.00 €
Nettoyage d'un poste de relèvement	70.00 €
Décolmatage et nettoyage d'un puisard	70.00 €
Forfait dans le cas où la prestation ne peut être effectuée	50.00 €
Coût unitaire par tranche de 1 000 L supplémentaires au-delà de 4 m ³	35.00 €
Débouchage canalisations lors d'un déplacement	75.00 € / h.

Élections 2019

Cette année nous allons renouveler les membres du Parlement Européen. Le scrutin aura lieu le dimanche 26 mai 2019.

Coté cantine

Cette année, au Restaurant Scolaire de Saint Louis, nous servons 21 repas chaque jour d'école pour les enfants de CE1/CE2. Nous ne réalisons que de la cuisine traditionnelle avec des produits frais.

Notre projet pour les années à venir serait d'inclure beaucoup plus de produits « bio » dans les menus, sans augmenter le prix du repas.

Nathalie et Amélie.



Programme d'amélioration de l'habitat

Notre commune bénéficie de l'OPAHRR, Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale, portée par le Syndicat Mixte de l'Isle en Périgord jusqu'en 2021. Ce dispositif permet d'accorder des aides financières ainsi qu'un accompagnement personnalisé, aux propriétaires qui souhaitent faire des travaux de rénovation et d'amélioration dans leur logement.

Types de travaux subventionnables, sous conditions :

La rénovation énergétique des logements (isolation, chauffage, remplacement de menuiseries, installation d'une VMC, ballon d'eau chaude thermodynamique...).

L'adaptation des logements aux situations de handicap et de vieillissement, afin de favoriser le maintien à domicile (adaptation d'une salle de bain, installation d'un monte-escaliers, aménagement de pièces à vivre...).

Renseignements auprès de Mr DELLA VIA Arthur, chargé de mission habitat du Pays de l'Isle en Périgord, soit par téléphone au 05 53 35 13 53, soit par mail à habitat@pays-isle-perigord.com. Une permanence est en outre assurée dans les locaux de la mairie de MUSSIDAN, le 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h.



Utilisation des engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses,...)

Leur utilisation est autorisée :

> Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

> Le samedi de 9h à 12 h et de 15h à 19h.

> Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Règles de brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral du 5 avril 2017 pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt précise :

- 1- **L'incinération des déchets verts** est interdite entre le 1^{er} mars et le 30 septembre.
- 2- Pour la période comprise entre le 1^{er} octobre et fin février, **le brûlage des déchets verts** est subordonné à une déclaration à déposer en mairie, au moins 3 jours avant la date prévue. Cette déclaration est transmise par la mairie à la Gendarmerie et au Service Départemental d'Incendie.
- 3- Nous vous incitons malgré tout, pour la sauvegarde de notre environnement, à déposer vos déchets verts à **la déchèterie de Saint Médard de Mussidan**. Ils seront ensuite travaillés pour devenir du compost. Vous pouvez d'ailleurs bénéficier de ce compost gratuitement deux fois par an, en vous rendant au Centre de Compostage de Saint Laurent des Hommes (dates à consulter en mairie).
- 4- En conservant vos déchets verts sur votre terrain, vous pouvez les composter vous-mêmes

Lutte contre le frelon asiatique



Devant la prolifération du frelon asiatique et la recrudescence de nids, si vous constatez la présence d'un nid près de votre domicile, nous vous invitons à déclarer sa présence en mairie le plus tôt possible.

La Communauté de Communes prendra en charge le signalement et organisera la destruction du nid pour un coût modique.

Gaz de ville

Nous avons été questionnés par quelques personnes sur la possibilité d'être desservi par un réseau de gaz de ville.

Le SDE 24 est l'autorité organisatrice de la distribution de gaz sur le département de la Dordogne.

Dans son rôle d'aménageur du territoire, le SDE 24 concourt à la création, dans le cadre de « délégations de service public »*, de micro-réseaux de gaz propane, sur le territoire de communes présentant un potentiel suffisant d'usagers, permettant ainsi aux habitants et aux entreprises d'accéder à une énergie compétitive.

Tout comme un réseau de gaz naturel, le réseau de propane dessert plusieurs clients via des canalisations enterrées. Les exigences sont les mêmes que pour le gaz naturel. Un réseau de propane est alimenté depuis un stockage sur place (réservoir aérien ou enterré), lui-même alimenté par camion.

Avant de lancer une quelconque démarche, il est important pour nous de recenser les foyers qui seraient intéressés par ce dispositif, l'engagement de raccordement devant être ferme. Attention, être alimenté par cette source d'énergie n'exclue pas les frais de raccordement depuis votre limite de propriété jusqu'à la chaudière.

*La Délégation de Service Public est un contrat par lequel, la commune confie la gestion de la distribution du gaz à un délégataire, en l'occurrence le SDE24.

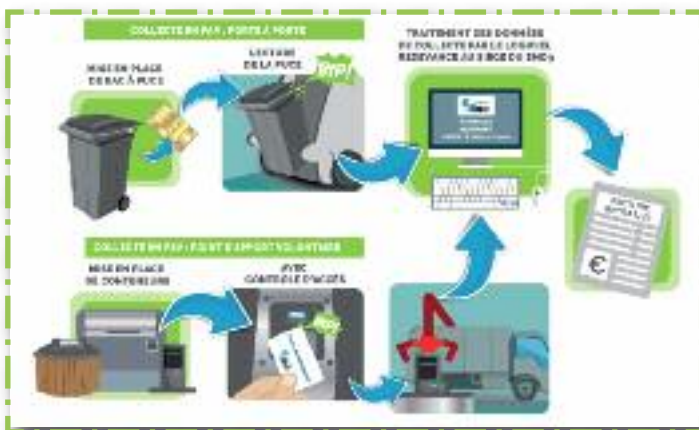
Et si on commençait à parler de la « taxe incitative » pour les ordures ménagères ?

Aujourd'hui en Dordogne, les services publics de gestion des déchets sont majoritairement financés par la T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères). Cet impôt local est perçu en même temps que la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative de l'habitation. **La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50 % la part des déchets ménagers à l'enfouissement (sacs noirs).** Pour y parvenir, **les élus périgourdiens ont décidé de remplacer la TEOM par la redevance incitative.**

Elle va permettre à chacun d'entre nous de mieux maîtriser sa facture de déchets et **ne portera que sur les « sacs noirs ».** Le SMD3 (syndicat départemental des déchets) assurera la mise en place de ce nouveau service en remplacement de la taxe actuelle, qui sera supprimée. Le nombre de personnes dans votre foyer mais aussi la production d'ordures ménagères de celui-ci seront pris en compte dans le calcul de cette redevance.

Elle tiendra compte de la réelle production de déchets de chaque ménage en application du principe d'encouragement aux bons gestes de tri et se décomposera ainsi :

- Un abonnement annuel au service (au même titre que l'eau, l'électricité ou le téléphone),
- Un forfait de base qui comprendra un nombre de levées ou de dépôts de sacs minimum,
- Une facturation complémentaire pour les éventuels dépassements du forfait.



Ce nouveau dispositif, plus juste car personnalisé et proportionné, sera adapté suivant les territoires et les modes de collectes. En effet, les modalités techniques seront modernisées avec par exemple des bacs pucés pour ceux qui sont collectés en porte à porte, ou des conteneurs aériens ou semi-enterrés nécessitant des badges d'accès pour ceux qui sont collectés en points d'apport volontaire. Ces badges seront strictement personnels et serviront également à accéder aux déchèteries.

Toutes les informations techniques relatives à l'utilisation du service vous seront communiquées par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La mise en œuvre sera progressive dans le département à partir de 2020 (année de facturation à blanc pour les premiers territoires concernés) et jusqu'en 2023.



SMD3 La Rampinsolle / 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERIS

Tél : 05.53.45.58.90 / Fax : 05.53.45.54.99 /

e-mail : contact@smd3.fr

Plus de renseignements : www.smd3.fr

Le héron garde-bœuf

Depuis quelques semaines, des hérons garde-bœufs ont élu domicile sur la commune de St-Louis.

Le Héron-garde-bœuf est un oiseau blanc à la tête ronde. En plumage nuptial, il arbore des plumes orangées sur la tête, le dos et la poitrine. Son plumage hivernal est blanc.

Le héron garde-bœuf est environ de la taille de l'aigrette garzette (légèrement plus petit). Il est généralement d'apparence plus trapue que les aigrettes.

Son bec, plus court et fort que celui des aigrettes, est jaune ou orangé.

Il est souvent trouvé dans des champs, ou des pâturages, à proximité du bétail (contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, il n'est pas embauché pendant la pause-café du chien de berger : il aime simplement se percher sur des quadrupèdes herbivores un peu grands pour prendre de la hauteur dans sa recherche de nourriture).





L'école au fil de l'eau

(par les élèves de CE1-CE2 de l'école de Saint Louis)

En 2018, un monsieur qui s'appelle Gaël est venu quatre fois à notre école pour nous apprendre des choses sur les zones humides de Dordogne: les rivières, les lacs et les étangs, les mares et toute la nature qui les borde.



Gaël est un technicien qui travaille pour le Syndicat du Bassin de l'Isle. Avec lui nous avons fait des expériences sur l'érosion, nous avons fabriqué des maquettes, nous avons examiné des animaux à la loupe, nous les avons dessinés, nous avons fait des jeux et des quizz. La dernière fois qu'il est venu nous sommes partis faire une promenade au bord de l'Isle pour faire des observations.

Grâce à lui nous avons appris pourquoi il faut protéger les zones humides:

-Parce qu'il faut protéger la biodiversité (toutes les espèces de plantes et d'animaux qui vivent à un endroit). En Dordogne, dans les zones humides, on trouve beaucoup de plantes et d'animaux qui sont rares et en voie de disparition: la drosera (plante carnivore), le crapaud sonneur, la couleuvre à collier, la cistude d'europe, l'écrevisse à pattes blanches...



-Parce que les zones humides filtrent l'eau et la dépolluent (les arbres et les buissons qui poussent le long des berges retiennent les engrais par exemple) .

-Parce que les zones humides sont des éponges qui absorbent l'eau en hiver (ce qui évite les grandes inondations) et la rendent en été (ce qui évite les grandes sécheresses)

-Parce que les zones humides nous nourrissent en nourrissant nos troupeaux qui broutent dans les prairies humides.

-Parce que les zones humides c'est beau et donc c'est précieux!

Petit quizz:

1-la grassette du potugal c'est : a-une plante carnivore qui vit dans les zones humides de Dordogne
b -un gâteau au beurre et au miel de peuplier

2-la ripisylve c'est: a -un serpent qui vit dans les roseaux
b -une forêt qui suit les berges d'une rivière

3-En Dordogne on trouve des grenouilles taureaux qui pèsent jusqu'à un kilo a-oui
b-non

(réponses: 1.a- 2.b- 3.a La grenouille taureau est une espèce invasive qui vient d'Amérique. Elle a été introduite pour l'élevage (alimentation, fabrication de sacs et chaussures avec sa peau et même animal de compagnie...) . Elle envahit les zones humides et détruit leur équilibre. Elle est maintenant classée comme nuisible. Il s'est passé la même chose avec les ragondins, les cistudes de californie, les écrevisses américaines...)



Les Journées du Patrimoine 2018

C'est avec un grand plaisir que j'ai exposé dans l'Eglise de ST LOUIS EN L'ISLE les photos de quelques châteaux de Dordogne.

Les nombreux visiteurs ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir, les 22 châteaux exposés plus ou moins connus, autour de la sublime mise en scène de Jaque et Philippe.

Gérard COMBOURG



Château de Montréal à Issac



Château de Bourdeilles



Château des Fournils à Beaupouyet



Pour la 5^{ème} année consécutive, Jaque et Philippe nous ont régallés encore une fois, avec une mise en scène dans l'église de st Louis en l'Isle, sur le thème du mariage.

Avec une particularité, celle de faire entrer une calèche derrière le cortège des jeunes mariés, le tout dans une atmosphère radieuse et merveilleuse.

La nature côtoyait de magnifiques costumes que portaient quatre mannequins, dont les mariés, qui étaient accompagnés d'animaux divers et de personnages liés à l'enfance...

On y voyait entre autres la demoiselle d'honneur promener un petit singe, un couple de cacatoès qui roucoulaient sous nos yeux amusés, Nicolas et Pimprenelle avec "Nounours" qui attendaient dans la calèche ou encore les petites souris de "Ratatouille" qui préparaient le repas de noces...

Les enfants ont adoré, les parents aussi, une cérémonie qui n'est pas passée inaperçue à Saint Louis !!!



Les associations...

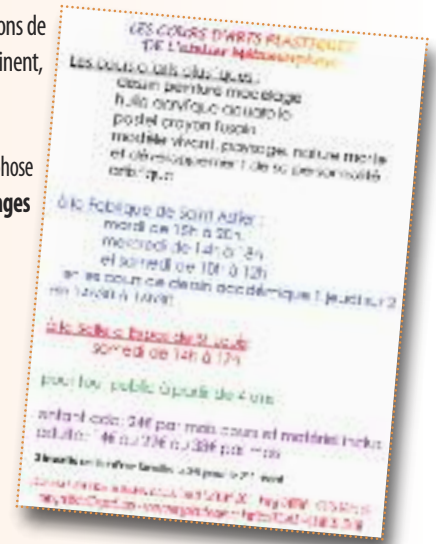
MÉTAMORPHOSE

Depuis 5 ans, l'atelier Métamorphose propose, chaque samedi après-midi, à la salle des expositions de Saint-Louis en L'Isle, des **cours de dessin-peinture**. Chaque année, 8 à 10 participants dessinent, peignent aussi bien à l'huile qu'à l'acrylique ou encore au pastel et à l'aquarelle.

L'atelier Métamorphose œuvre aussi à la Fabrique de St-Astier.

Elle organise également des événements tels que **des expositions** (les 20 ans de l'Atelier Métamorphose en Périgord...), **des escapades** (les salons internationaux du pastel à Feytiat à St Yrieix...), **des stages et des cours de dessin académique** un jeudi sur 2.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Mary Robiche au 05 24 13 69 39 ou au 06 27 43 18 85 ou à vous déplacer pour effectuer un premier cours gratuit.



Association de la chasse

L'année 2018 s'est achevée avec tout ce qu'elle a pu apporter de joie et de soucis. Depuis quelque temps, vous l'aurez sûrement entendu, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer une interdiction de chasse le dimanche et je ne sais quels autres jours de la semaine et ce, au nom de la

mais qui par contre venait de cueillir une récolte de cèpes assez conséquente sur ma propriété et, de son propre aveu, partait les livrer dans une ville voisine pour ne pas être reconnu sur le marché local, bel exemple s'il en est du partage de la nature et je ne pense pas qu'un tel comportement soit rare.

Les exemples que l'on pourrait qualifier de stupides ne manquent pas.

Que penser, en effet, d'une association qui refuse un chèque de 2000 euros dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein au motif que ce dernier est donné par un groupe de chasseurs ?

Cependant, je ne veux pas jeter l'opprobre sur qui que ce soit ni ne regarder que d'un seul côté, car dans nos rangs il y aurait aussi à dire si je m'en réfère à l'article cité plus haut un panier de champignon n'est pas mortel sauf bien-sûr s'il est plein d'amanites ; mais par contre, une personne portant une arme représente pour un promeneur une tout autre vision et une appréhension que l'on peut considérer comme légitime et, je n'aurai de cesse de rappeler la plus grande vigilance et la plus stricte application des consignes de sécurité ainsi que la plus élémentaire des courtoisies envers autrui, car, comme l'a dit un ministre très justement récemment : « essayons de vivre côte à côte si nous ne voulons pas un jour nous retrouver face à face ».

Avant de conclure, je voudrai remercier les chasseurs de petits gibiers qui gèrent leur activité sans problème et sans bruit prouvant ainsi qu'avec un peu d'intelligence on peut avoir des résultats.

J'en arrive maintenant à souhaiter à chacun d'entre vous sans exception une année qui vous apporte la réussite, la santé et le bonheur.

Le Président, Patrick Fenelon .

liberté de chacun de pouvoir s'approprier le droit de profiter de la nature. Cette revendication pourrait passer pour être légitime si cela n'allait pas à l'encontre de certains principes.

Il faut bien comprendre que les espaces chassable, sont pour une majeure partie, pour ne pas dire la quasi-totalité, issus du domaine privé, situation particulièrement parlante en Dordogne qui compte 90 194 propriétaires pour 414 789 h.

Partant de ce constat, je ne vois pas trop comment il serait possible d'empêcher la pratique de la chasse à des personnes qui payent des impôts et taxes sur ces territoires, même si toutes ne sont pas chasseurs, au seul motif qu'il faille partager l'espace.

Et puis, la chasse c'est un peu comme le foot ou le rugby, pour nombre d'entre nous nous ne pouvons y aller que le dimanche.

Je sais pour l'avoir si souvent dit ou écrit, que l'on doit pouvoir partager la nature avec tous les utilisateurs si chacun y met du sien.

La tâche n'est pas, à mes yeux, insurmontable, mais je voudrais poser néanmoins quelques réserves.

Pour l'avoir vécu personnellement, j'ai été apostrophé dans le courant de l'année, par une personne qui ne semblait pas particulièrement satisfaite de me voir chasser là,



Pour plus d'informations,
<http://www.aurorezumba.com>

TAI-CHI & QI-QONG A SAINT LOUIS/L'ISLE

Nous voici à la 4ème saison de pratique de cet art martial, nous sommes tous et toutes ravis des bienfaits que cela procure. Chaque année nous voyons de nouveaux adeptes et bien entendu ceux-ci ne font que confirmer les bénéfices, physiques et psychiques, qu'ils ressentent après chaque séance. Le bien-être ressenti n'est pas vain. La santé et une certaine joie de vivre peuvent être les résultats positifs d'une pratique régulière. La découverte de votre corps et de son fonctionnement, l'ambiance au sein du groupe, sont un plus pour passer un bon moment hors des tracas quotidiens. N'hésitez pas à venir et vous essayer à cet art.

LES AMIS DE LA MARCHÉ EN MUSSIDANAIS



Notre association de randonneurs fêtera en 2019 ses 20 ans d'existence. Nous comptons une centaine d'adhérents. Il est proposé une randonnée le mercredi après midi en groupe et le dimanche matin en circuits fléchés, à la découverte des vallées de la Crempse, de l'Isle, de la Beauronne, du Vern, du Salembre, la forêt de la double, de la Jemaye à

Villablard, de Vallereuil à St Martial d Artenset. En 2018, deux sorties à la journée ont été organisées, l'une à Tursac, l'autre dans le Gers pour la transhumance. Deux marches du dimanche se sont terminées autour d'un repas convivial. Certains de nos adhérents ont participé aux 25 km de Lalinde, la rando des forts, 33km de Libourne, 40 km de Podensac, 30 km de la Charlemagne, la ronde des villages, 42 km du Monteil. Nous participons à octobre rose et au téléthon.

Notre slogan « convivialité et bonne humeur ». Nous remercions messieurs les maires et leurs équipes pour leurs soutiens financiers et les diverses aides qu'ils nous apportent. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour nous trouver de nouveaux parcours et les flécher.

*Pour nous rejoindre
ou pour tous renseignements :*
Présidente : Benkraouda Catherine : 05 53 82 08 75
Vice-Président : Melet Francis : 06 43 38 34 30

L'ARPI



L'ARPI organise des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds pour **financer les activités**

scolaires des écoles de Sourzac et de Saint-Louis, mais aussi des journées récréatives ouvertes à tous.

Comme toute association, l'amicale vit de la réussite des manifestations qu'elle organise. Nous aimerions que tous les parents soient concernés, qu'ils n'hésitent pas à partager un peu de leur temps car l'amicale est également lieu de rencontre.

Cette année l'amicale a organisé sa traditionnelle fête d'halloween remplie de petits monstres et un arbre de Noël autour d'un buffet gourmand. Nous avons fêté carnaval et brûlé pétassou pour accueillir le printemps. L'année scolaire s'est terminée avec la kermesse, à l'occasion de laquelle les enfants nous ont offert un spectacle de qualité, récompensés par une animation autour des jeux en bois

anciens et une structure gonflable pour les plus jeunes. Les ventes de crêpes et de gâteaux ont bien fonctionné, merci à tous et toutes les pâtisseries-pâtisseries !

Comme tous les ans nous renouvelons l'appel aux bonnes volontés, car nous ne pouvons pas exister sans les bénévoles... n'hésitez donc pas à venir nous encourager et à participer à nos animations!



L'amicale remercie tous les acteurs des manifestations qui ont ponctué l'année scolaire 2017-2018, enfants, équipes, enseignantes et non-enseignants, parents, amis de l'ARPI, les municipalités de Sourzac et Saint-Louis en l'Isle, les SIVOS et communautés de communes...

Nouveauté : venez nous soutenir et suivre notre actualité sur notre page Facebook : **ARPI Sourzac-St-Louis.**

Projets 2018-2019 :

- Halloween** le 10 novembre à Saint-Louis
- Soirée de Noël** le 21 décembre à l'école de Sourzac
- Emballages de cadeaux de Noël** à Intermarché le 23 décembre
- Crêpes** à Intermarché le 9 février
- Carnaval** à Saint-Louis le 9 mars
- Loto** des enfants le 4 mai
- Kermesse** le 29 juin à Sourzac

L'amicale espère vous rencontrer nombreux, parents, grands-parents, voisins, lors de ces manifestations, afin que perdurent les animations en faveur des élèves du Regroupement et la bonne entente entre tous.



L'ENTENTE FOOTBALL DOUZILLAC/SAINT-LOUIS

L'entente DOUZILLAC/SAINT-LOUIS vous souhaite une bonne et heureuse année 2019. Après plus d'un an l'entente entre les deux clubs voisins **se porte bien sportivement et financièrement.**

Les jeunes recrues arrivées l'hiver dernier et cette année ont permis de renforcer l'effectif et de repartir avec une équipe à 11 pour l'équipe B et de renforcer également l'équipe première. L'équipe première après avoir obtenu la **montée en D3** l'année dernière fait un début de saison convaincant et joue **les premières places pour la montée en D2** mais également un **beau parcours en coupe SERIPUB** car elle est toujours engagée et va jouer les 8^{èmes} de finale fin Janvier. En ce qui concerne **l'équipe B**, cette équipe a évolué en **poule de brassage** en

première partie de saison. Les résultats n'étaient pas au rendez vous malgré un groupe de qualité et qui va donc **évoluer en D4** en cette fin de saison. Cette nouvelle aventure a commencé par une défaite et un match nul, des résultats qui ne reflètent pas les rencontres pour cette équipe qui méritait mieux.

La présidence est assurée par Benjamin PASQUET pour Saint Louis et Morgan COUSTILLAS pour Douzillac. Ces deux présidents ont également une équipe de dirigeants fidèle et engagée dans l'entente. Si vous avez la passion de ce sport et l'envie de vous engager bénévolement ou en tant que joueur dans un club convivial et ambitieux n'hésitez pas à nous rejoindre.

Bonne année à tous.



«Les habitants
de Saint Louis en L'Isle
s'appellent Les LUDOVICIENS
(du latin Ludovic qui veut dire Louis)»

BULLETIN
MUNICIPAL
NO : 19



infos...

JOURS et HORAIRES d'OUVERTURE de la MAIRIE

Les MARDI et JEUDI après midi de 14H à 18H

VENDREDI de 8H30 à 10H30 et de 14H à 18H

Tél : 05.53.81.04.53 / 09.61.23.52.90

Fax : 05.53.81.40.01

Adresse e-mail : mairie.st.louis.en.lisle@wanadoo.fr

Site : www.saint.louis.en.lisle.fr

